Compte rendu sorties terrains EMSC – Digue de Véran

Date: 20/07/2021, de 16h à 21h **Lieu**: **Digue de Véran**

Personnes présentes: Laure Bou (PNRC), Marie-Lou Degez (PNRC), Benjamin Bricault (SNPN), Marc Thibault (TDV), Marion Peguin (Conservatoire du littoral), Volcie et Coralie Moulin (Mas de Gouine), Christophe Maillis (Conventionné circuit pédestre), Pierre Brun (Compagnie des Salins du Midi), Michel Simiacos (Association protection Salin Camargue), Jean-Claude Falaschi (Association plaisanciers de Beauduc), René Simian (Association plaisanciers de Beauduc), Stéphane Maillis (Représentant CE de chasse des salins du Midi)

CPIE: Emmanuel Dollet, Joanne Michelutti, Marion Pitous, Flore Liron, Liséa Donadille

Objectif des sorties terrains

- Produire un travail pour verser à l'état des lieux du plan de gestion
- > Faire se rencontrer les acteurs
- Créer un espace d'écoute et d'échange

Déroulé

1^{ers temps}: état des lieux au sud de la digue à la mer (aménagements, ressources naturelles, pratiques)

2ème temps : témoignage (world café) : 3 thèmes : Biodiversité, gestion de l'eau au sud de la digue à la mer, évolution du trait de côte

Groupe Gestion de l'eau (au sud de la digue à la mer)

Le groupe a souhaité travailler sur la différence passé/présent afin de procéder à un état des lieux complet.

[Passé]

Eau et gestion précédente

Avant l'acquisition, quand la Compagnie des Salins du Midi était propriétaire, l'eau était pompée de façon permanente ce qui alimentait le circuit et permettait de gérer la concentration en sel. La gestion était simplifiée car gérer par pompage, martellière... De plus cette gestion avait un seul objectif la préconcentration du sel, elle était donc lisible et facile à comprendre pour les locaux. A contrario, actuellement la gestion des cogestionnaires n'est pas comprise.

Pendant plusieurs siècles, les EMSC étaient naturels (certains étangs en connexion avec la mer), et n'ont été exploités que sur une période de 50 ans par la compagnie des salins.

Histoire de l'acquisition

C'est la Compagnie des Salins du Midi qui a souhaité vendre ses terrains. Le Conservatoire du littoral (CDL) s'était positionné sur une partie seulement des terrains (au nord) et n'était pas intéressé dans un premier temps par le sud de la digue à la mer (car montée des eaux marines), mais suite à des négociations ministérielles, le CDL a accepté l'achat des terrains (récupération brutale de ces terrains par le CDL). La vente devait se dérouler en 3 étapes. L'arrivée du nouveau directeur de la Compagnie

a stoppé le processus d'acquisition qui devait s'élever à 8000 hectares au total. Le CDL n'a donc pas acquis l'Etang du Vaisseau, les Quarantaines et le Vieux Rhône Nord qui comptaient pour beaucoup dans la cohérence de la dynamique de gestion de l'eau initialement prévue. Dès lors il y a une complexité liée aux limites de propriétés entre le CDL et la Compagnie des Salins du Midi, et d'avantages d'interdépendances pour la gestion de l'eau et l'entretien des ouvrages.

[Présent]

Eau et saisonnalité

Les zones remplies d'eau sont différentes aujourd'hui (le paysage est asséché en été) mais il y a la même durée d'inondation des terres à l'année que lorsque la Compagnie des Salins était propriétaire. Elle est juste répartie différemment en termes de saisonnalité car suit le cycle naturel (assec en été et grande quantité d'eau en hiver).

Eau, salinité et biodiversité

Il est observé une augmentation conséquente des populations de poissons avec retours de certaines espèces si l'on fait un bilan des 10 ans passés et une diminution de la salinité sur les étangs. Ceci est à nuancer car cela dépend des étangs pour ce qui est de la richesse en biodiversité halieutique. Il y a également des zones plus salées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient avant.

Données objectives de la recolonisation-revégétalisation, mais pas de communication vers la population locale. Il faudrait mettre en avant les bénéfices obtenus.

Le changement climatique accélère l'implantation d'espèces invasives (d'origine marine).

Eau et risque

Il existe des inquiétudes vis-à-vis des brèches réalisées dans les digues (décloisonnement) qui laissent passer de grand mouvement d'eau, ainsi que des digues non entretenues en front de mer. L'idée de faire rentrer la mer est effrayante car personne ne maitrise les quantités d'eau.

L'état de la digue à la mer est pointé du doigt (mais gestion par le SYMADREM). Son tracé actuel est aussi remis en cause par certains car il pourrait être modifié afin d'inclure les étangs (et éviter à la Compagnie des salins de consolider régulièrement ses digues pour protéger son exploitation). Mais ce n'est pas du ressort des cogestionnaires ni du CDL.

La gestion actuelle décrite par les cogestionnaires vise à se servir de ces zones humides (lagunes méditerranéennes) comme un tampon où la mer peut se disperser/s'étaler. C'est l'idée de répartition de la pression de l'eau, afin d'éviter la concentration des évènements sur les digues en front de mer (crue, submersion).

L'idée a été évoquée que les EMSC servent comme déversoir aux crues du Rhône mais ils sont trop éloignés. Il a aussi été dit que ces zones de déversement ne sont pas utiles quand elles sont proches de l'embouchure.

Eau et gestion

Une personne au PNRC est employée à plein temps pour s'occuper de la gestion de l'eau (météo, salinité, pollution...) et des travaux à mener sur place.